

Et maintenant que commence son second demi-siècle d'existence, nous redisons volontiers, après tant d'autres, à la florissante communauté : *Ad multos annos !*

SERMON PRONONCÉ PAR M. LE CURÉ CHARRIER, P.S.S.
A LA MESSE DU CINQUANTENAIRE

*Mulieres aliquæ, quæ erant curatæ, et aliæ
multæ, ministrabant ei de facultatibus suis.
Quelques femmes, guéries par Jésus, et
beaucoup d'autres, l'assistaient de leurs
biens.* S. Luc, VIII. 4.

Monsieur,
Mes Irères,

Le 26 Avril 1857, trois femmes pieuses, sous la conduite d'un prêtre de Saint-Sulpice, se dirigeaient vers le sanctuaire de Notre-Dame de Pitié. Prostrées aux pieds de la Vierge Marie, elles faisaient à Dieu leur consécration, et promettaient de se vouer à l'œuvre du soutien des aspirants au sacerdoce et des ministres des autels. Assurées de la protection de la Reine du sacerdoce, elles allaient s'établir dans une maison de modeste apparence, non loin de l'église Saint-Jacques, à l'angle des rues Sanguinet et Sainte-Catherine. C'est là que débute bien humblement cette œuvre à laquelle les appliqua leur fondateur, le vénéré Monsieur Antoine Mercier, p. s. s. e. Encouragées et fortifiées dans leurs bons desseins, par Mgr Bourget, de sainte mémoire, elles passèrent ainsi une année, dans le silence, le travail et la prière.

A l'instigation d'un généreux bienfaiteur, M. Berthelet, elles allèrent prendre domicile à la rue Cimetière, aujourd'hui rue cathédrale, près de la chapelle appelée le Petit Saint-Joseph. Là, elles menaient une vie bien cachée, ne connaissant d'autre chemin que celui de la chapelle de Saint-Joseph, leur saint Patron, et celui du séminaire, objet de leur sollicitude.

Après sept années de cette vie tout intérieure, la petite communauté, toujours à l'instigation de son fondateur, vint de nouveau se fixer sur le territoire de la paroisse S. Jacques, rue Labelle. La demeure, don de M. Berthelet, en abrita les membres, douze années durant. Mgr Bourget, s'intéressant de plus en plus à l'œuvre des Petites-Filles-de-Saint-Joseph, daigna leur rendre visite, les encouragea à se dévouer au bien de ses prêtres, et leur accorda l'insigne faveur de conserver le T. S. Sacrement, sous le toit de leur demeure, appelée Hospice Saint-Antoine.

Enfin, en l'année 1877, la petite communauté recrutée de quelques membres, vint demeurer à l'ombre du sanctuaire, et sous la protection de Notre-Dame de Lourdes ; elle occupe main-